



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

*Séance du lundi 2 avril 2007*

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 03/04/2007

**D - 20070204**

Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIE EXACT,

***Aujourd'hui Lundi 2 avril Deux mil sept, à quinze heures,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux***

**Etaient Présents :**

M. Hugues MARTIN ; M. Didier CAZABONNE ; M. Michel DUCHENE ; Mme Véronique FAYET ; M. Jean-Paul JAUFFRET ; M. Jean-Charles BRON ; Mme Françoise BRUNET ; M. Dominique DUCASSOU ; M. Stéphan DELAUX ; Mme Carole JORDA-DEDIEU ; M. Jean-Marc GAUZERE ; M. Claude BOCCHIO ; Mme Elisabeth VIGNÉ (*présente jusqu'à 17h15*) ; M. Joël QUANCARD ; Mme Muriel PARCELIER ; M. Henri PONS ; Mme Anne WALRYCK ; M. Pierre LOTHAIRE ; M. Jean-Louis DAVID ; Mme Anne-Marie CAZALET ; M. Alain MOGA ; M. Bruno CANOVAS ; Mme Françoise PUJO ; M. Jacques VALADE ; Mme Michelle DARCHE ; Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET ; M. Patrick SIMON ; Mme Anne CASTANET ; M. Charles CAZENAVE ; Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE ; Mme Eliane BON ; Mme Chantal BOURRAGUÉ ; Mme Mireille BRACQ ; Mme Nadine MAU ; Mme Françoise MASSIE ; M. Alain PETIT ; Mme Christine CHARRAS ; Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE ; Mme Elisabeth TOUTON ; Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF ; M. Jean MERCHERZ ; M. Guillaume HÉNIN ; Mme Chrystèle PALVADEAU ; M. Daniel JAULT ; Mme Michèle DELAUNAY ; Mme Claude MELLIER ; M. Jacques RESPAUD ; Mme Martine DIEZ ; Mme Brigitte NABET ; M. Vincent MAURIN ; M. Matthieu ROUVEYRE ; M. Pierre HURMIC ; Mme Marie-Claude NOEL ; M. Patrick PAPADATO ; M. Jacques COLOMBIER (*présent à partir de 15h50*);

**Excusés :**

M. Jean-Michel GAUTÉ ; M. Alexis BANAYAN ; M. Jean-Didier BANNEL ; Mme Laurence DESSERTINE ;  
Mme Martine MOULIN-BOUDARD ;

***Eglise Sainte-Eulalie. Restauration des Chapelles nord et sud. Signature des marchés. Autorisation.***

M. Jean-Paul JAUFFRET, Adjoint au Maire, P/M. Jean-MICHEL GAUTE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la restauration de l'Eglise Sainte-Eulalie, des chapelles nord et sud dont le coût est estimé à la somme de 256 528,18 € TTC, la Direction des Achats et Marchés a lancé un appel d'offres ouvert sur la base d'un dossier de consultation élaboré par Monsieur Goutal, Architecte en Chef des monuments historiques.

A l'issue de cette procédure et au vu du rapport d'analyse technique, la Commission d'Appel d'Offres a déclaré les lots 1-2-3-5 infructueux faute de réponse satisfaisante.

En ce qui concerne les lots 4 et 6, elle a classé les offres suivantes :

Lot 4 – menuiserie - parquet

Société LIMOUZIN pour un montant de 11 187,00 € TTC (TF + TC)

Lot 6 – Vitraux

Société DUPUY pour un montant de 7 785,47 € TTC (TF + TC)

Une nouvelle consultation en marché négocié a été lancée après avis d'appel public à concurrence pour les autres lots.

Au vu du rapport d'analyse et du classement des offres, la commission d'appel d'offres a attribué les marchés aux sociétés suivantes :

Lot 1 – maçonnerie – pierre de taille

Société CAZENAVE. pour un montant de 115 649,02 € TTC (TF + TC)

Lot 2 – restauration de décors anciens

Société DUFON. pour un montant de 111 345,20 € TTC (TF + TC)

Lot 3 – peinture décorative

Société DUFON. pour un montant de 6 219,20 € TTC (TF + TC)

Lot 5 – ferronnerie d'art

Société ATELIER ŒUVRE DE FORGE pour un montant de 22 831,64 € TTC (TF + TC)

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés avec les sociétés précitées en application des articles 33, 40 et 57 à 59 du Code des Marchés Publics pour les lots 4 et 6 et 35-11er pour les lots 1-2-3 et 5

Les conditions d'exécution prennent en compte les éléments à caractère social et environnemental conformément à l'article 14 du Code des Marchés Publics (achat éthique de produits et matériaux)

La dépense qui s'élève à la somme de 275 017 ,53 € TTC sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 324, article 2313.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 2 avril 2007

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Jean-Paul JAUFFRET**  
**Adjoint au Maire**

